

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **de novembre 2004**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BMCI	SAMIR	Unimer
<b>Caractéristiques du programme de rachat</b>				
<b>Date du démarrage du programme</b>	24/05/2004	28/05/2004	13/06/2003	1/10/2003
<b>Date d'échéance du programme</b>	24/11/2005	27/05/2005	13/12/2004	31/03/2005
<b>Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)</b>	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	594.983 (5%)	27.500 (5%)
<b>Cours maximum d'achat (DH)</b>	750	800	500	1000
<b>Cours minimum de vente (DH)</b>	375	500	300	750
<b>Réalisation du programme de rachat</b>				
<b>Nombre d'actions détenues au début du mois de novembre (%)</b>	1.067.661 (6,72%)	0 (0%)	12.500 (0,105%)	10.784 (1,96%)
<b>Nombre total d'actions achetées au mois de novembre</b>	66.363	-	17..500	440
<b>Cours moyen pondéré à l'achat (DH)</b>	516,61	-	334,83	850
<b>Nombre total d'actions cédées au mois de novembre</b>	7.398	-	-	-
<b>Cours moyen pondéré à la vente (DH)</b>	515,97	-	-	-
<b>Nombre d'actions détenues à la fin du mois de novembre(%)</b>	1.126.626 (7,10%)	0 (0%)	30.000 (0,25%)	11.224 (2,04%)

**Contact CDVM :**

Tél : 037 68 89 26

E-mail : [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*